

CHARTRE OPÉRATION CALANQUES PROPRES 2024



C'est en 1993, que l'**Union Calanques Littoral** et **Mountain Wilderness** initient la première opération de nettoyage citoyen sous le nom de Calanques Propres, qui est reprise par la **Mairie d'Ensuès-la-Redonne** depuis 2002 à l'occasion de leurs opérations. En 2003, sous l'impulsion de l'association Marseille Horizon, l'idée de fédérer les nombreuses structures du littoral effectuant déjà des ramassages de déchets sauvages sur terre et en mer sous le nom de Calanques Propres est née. Ces structures réalisaient des nettoyages de leur portion de littoral préférée parfois depuis des dizaines d'années.

Dirigée par **Isabelle Poitou**, biologiste et Docteure en Aménagement et urbanisme, spécialiste de la pollution par les déchets sauvages, l'association **MerTerre** apporte ainsi son expertise dans les méthodes de caractérisation quantitative et qualitative des déchets sauvages diffus et dans leur analyse.

Ainsi, MerTerre propose une caractérisation des déchets aux participants à l'opération **Calanques Propres** depuis 2005. Elle a progressivement incité à l'obtention de données nombreuses et réparties notamment sur le territoire du parc à la fois à terre et en mer. Entourée de ses partenaires institutionnels et privés, MerTerre prend la coordination de cet événement en 2008 qui s'étend alors de la Côte Bleue à la Ciotat et vers l'intérieur des terres (Huveaune et Aygalades), sur plus de 39 zones.

Forte de cette expérience, MerTerre s'est appuyé sur les structures participant à Calanques Propres pour initier un programme de sciences participatives qui a abouti en 2019 à la création de la plateforme **ReMed Zéro Plastique** soutenue par la **Région Sud**, le **Ministère de la Transition Écologique** et en partenariat avec le **Museum National d'Histoire Naturelle**.

Au fil des éditions, Calanques Propres permet, avec l'aide d'un nombre croissant de structures participantes, d'obtenir toujours plus d'informations sur les déchets ramassés. Les structures participantes peuvent s'enregistrer dans la plateforme et inscrire leurs résultats issus des ramassages. Cette centralisation des données permet d'avoir une vision à la fois plus globale et plus précise de cette pollution et leur analyse géostatistique est à la base des préconisations de réduction.

Calanques Propres a pour objet d'alerter les pouvoirs publics, les médias et le public à la nécessité d'empêcher que les déchets abandonnés diffus n'arrivent en mer et d'entretenir le littoral toute l'année et sur toute son étendue terrestre, rocheuse et sous-marine. Avec la mise à disposition des données récoltées dans son bilan public, elle a pour ambition d'inciter à une gestion plus globale et concertée de cette pollution au-delà de l'opération et par les pouvoirs publics.

Ses moyens pour y parvenir sont de fédérer les acteurs et les actions autour d'un nettoyage éco citoyen d'envergure sur la même période et sous le même nom afin de renforcer le discours et de le faire mieux entendre. Elle permet une évaluation des déchets abandonnés sur les zones nettoyées. Cette information participe à l'éveil des consciences et à l'amélioration de la prise en compte de cette pollution par tous.

Cette charte est une invitation et un rappel des valeurs et du cadre dans lequel se déroule cette opération éco citoyenne d'envergure.

Cette année, nous souhaitons plus que jamais insister sur le caractère collaboratif de cette opération, sur la nécessité, pour toutes les organisations participantes, de suivre les mêmes règles et de respecter les délais demandés, ainsi que de caractériser les déchets et de centraliser les données notamment en utilisant la plateforme **ReMed Zéro Plastique**.

Nous savons, avec le recul, que ces conditions sont essentielles pour le bon déroulement de l'opération Calanques Propres afin que cette dernière soit à la hauteur des objectifs qu'elle se fixe.

La charte d'engagement qui suit devra impérativement être signée et respectée par toutes les organisations participantes.

Les participants reconnaissent et acceptent que tout non-respect de leurs engagements envers l'association MerTerre, tels qu'énoncés dans la présente charte, ou au cours de l'année précédente, pourra entraîner des conséquences.

L'association MerTerre se réserve le droit de prendre les mesures suivantes, à sa seule discrétion :

- **Non-fourniture de matériel** : l'association MerTerre peut décider de ne pas fournir de matériel aux participants ne respectant pas leurs engagements.
- **Non-exécution des démarches administratives** : l'association MerTerre se réserve le droit de ne pas effectuer les démarches administratives au nom des participants en cas de non-respect de leurs engagements.

Engagements de MerTerre

- Mener les démarches de demandes **d'autorisation d'événement** auprès des autorités compétentes pour la zone marseillaise ;
- Mener les démarches de demandes de **moyens logistiques** auprès des autorités compétentes pour la zone marseillaise concernant les caissons (bennes) et les demandes de matériels auprès des partenaires pour l'ensemble de l'opération ;
- Fournir et organiser la distribution du **matériel** (gants, sacs, pinces, filets, etc.) auprès de la structure participante ou coordinatrice ;
- **Animer une réflexion collective** sur le sens de l'opération Calanques Propres et son devenir ;
- Organiser les **réunions de coordination**, réaliser les comptes rendus et les transmettre aux participants ;
- Organiser un webinaire d'accompagnement aux **méthodes de ramassage** et de **caractérisation** et fournir des documents guides ;
- Diffuser un protocole de relevé des données quantitatives et qualitatives sous forme de **fiches de caractérisation** ;
- Le jour de l'opération, récupérer les informations relatives aux structures qui ont ramassé (zone, nombre de participants, volume, poids et photos) pour l'édition d'un **pré-bilan** sommaire ;
- Récupérer les fiches de caractérisation, traiter les données et réaliser un **bilan détaillé** ;
- **Communiquer** sur l'ensemble des participants inscrits et qui adhèrent à la charte ;
- Créer et diffuser un **kit de communication** à l'ensemble des participants ayant pour but la valorisation et le renforcement mutuel dans une démarche collective ;
- Gérer les **relations presse** avec les médias et les journalistes avant, pendant et après l'événement sur différentes zones ;
- Fournir un **pré-bilan** sommaire rapidement puis communiquer sur le bilan détaillé auprès des structures et des médias.

Engagements de la structure participante ou de la structure coordinatrice sur sa zone le cas échéant

- Entrer dans l'esprit général de l'opération impulsée par les coordinateurs en **respectant chaque structure**, en faisant preuve de **bienveillance** et en **signant et respectant la charte** ;
- **Être inscrit sur ReMed** et inscrire son événement au moins deux semaines avant l'opération en le rattachant à l'événement d'envergure Calanques Propres ;
- Transmettre à MerTerre le **logo** de votre structure ou des structures que vous coordonnez ;
- Utiliser **uniquement l'affiche fournie par MerTerre** pour laquelle est prévue un encart personnalisable pour l'ajout de vos informations de ramassage et de vos partenaires ;
- Évoquer dans **TOUTES les communications** réseaux sociaux, médias et documents :
 - Le nom de l'opération Calanques Propres ;
 - L'association MerTerre, la plateforme ReMed Zéro Plastique et (si le cas échéant) sa structure coordinatrice locale ;
 - Son étendue géographique (de la Côte Bleue à la Ciotat en passant par les terres) ;
 - La mutualisation des données et leur traitement comme levier de prise de conscience et outil d'aide à la gestion ;
 - L'implication de MerTerre dans la coordination et la mise en place du suivi des déchets lors de l'opération dans le but d'aider à leur résorption ;
- Respecter les délais pour fournir les informations relatives aux **besoins logistiques** demandés en amont et sur le canal proposé pour la demande ;
- **Recenser** sa/les structure(s) participante(s), sa/leurs zone(s) d'intervention et le nombre de participants (par structure et par zone) auprès de **MerTerre** ;
- Répartir les intervenants "nomades" sur les zones qui en ont besoin ;
- Mener les démarches de demande d'autorisation d'événement auprès des autorités compétentes pour sa zone (hors Marseille) ;
- Suivre les réunions préparatoires et s'engager à suivre au moins une des sessions de **webinaire d'accompagnement aux méthodes de ramassage et de caractérisation** ;
- S'engager à compléter une [fiche de caractérisation](#) au minimum de niveau 1 ;
- Respecter les délais pour fournir les **relevés de données** (zone, nombre de participants, volume, poids et photos) après l'opération sur le canal prévu pour le pré-bilan ;
- Remonter l'ensemble des informations auprès de MerTerre en privilégiant l'utilisation de la **plateforme ReMed** pour le bilan détaillé de l'opération.

Propriété et droit d'utilisation des données brutes

Chaque participant est propriétaire de ses données qu'il met à disposition de l'opération, du coordinateur général et de la communauté des utilisateurs de la plateforme ReMed Zéro Plastique. Elles sont alors libres d'utilisation, encadrées par la **licence Creative Commons** et les [Conditions Générales d'Utilisation](#). Les données sont accessibles aux participants à Calanques Propres.

Signature de MerTerre

Signature de la structure participante